

AVIS SIMPLIFIE DE VENTE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience des saisies immobilières du Tribunal Judiciaire de SENLIS,
Cité Judiciaire, Boulevard Pasteur, le :

MARDI 12 MAI 2026 A 11 HEURES

Commune de CIRES LES MELLO (Oise)

Les biens et droits immobiliers constitués d'une maison à usage d'habitation, sis 13 rue du Pont Neuf, cadastrés section AD n° 137 pour une contenance de 3a 73ca, comprenant :

- au rez-de-chaussée : entrée, WC, séjour-salle à manger, cuisine, buanderie, bureau,
- à l'étage : palier, trois chambres, salle de bains,
- garage, jardin.

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent ou comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier, tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

(LES LIEUX SONT OCCUPES)

MISE A PRIX: 70.000,00 Euros

Frais, droits et charges en sus.

Les enchères ne seront reçues que par le ministère d'Avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de SENLIS

Lieux où peuvent être consultées les conditions de vente :

- Au siège de la SCP FABIGNON, LARDON-GALEOTE, EVEN, KRAMER, REBOURCET, Avocats associés au Barreau de SENLIS, Tél : 03.44.55.53.72
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de SENLIS où le cahier des charges est déposé.

LA VISITE DES LIEUX EST FIXEE AU 30 AVRIL 2026 DE 10H A 11H